

AJC AUDIT

SARL de Commissariat aux Comptes

Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

ALESSANDRI (D') Robert

Commissaire aux Comptes
28 Bd Victor HUGO
04000 Digne les Bains
Tel : 04.92.31.40.28
Fax : 04.92.31.50.78
cabinetdalessandri@wanadoo.fr

JULIEN Jean Paul

Commissaire aux Comptes
43 Bd des Tilleuls
04100 Manosque
Tel : 04.92.72.51.05
Fax : 04.92.87.86.37
jpjulien@jpi04.fr

CRESPY André

Commissaire aux Comptes
4 Bd André LACROIX
04600 Château Arnoux Saint
Auban
Tel : 04.92.64.28.27
Fax : 04.92.64.38.01
andrecrespy@aol.com

MANUEL François

Commissaire aux Comptes
20 Allée des Dames
04400 Barcelonnette
Tel : 04 92 81 56 91
Fax : 04 92 81 56 92
manuel.francois@wanadoo.fr

BORG Laurent

Commissaire aux Comptes
Quartier San Baquis - RN 8
13320 Bouc Bel Air
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
lborg@cja-experts.fr

BONNET Fabrice

Associé
Le GAMMA RN 96 Les Logissons
13770 Venelles
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
fbonnet@cja-experts.fr

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LES MILLE ET UNE NUITS DE LA CORRESPONDANCE

5 Rue Voland
04100 MANOSQUE

Association Loi 1901

Siret : 424 785 780 / NAF : 9499 Z

EXERCICE 31 MARS 2009

AJC AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Bât. Le Gamma
95 avenue des Logissons - 13770 VENELLES
N° RCS Aix-en-Provence 451 301 865

AJC AUDIT

SARL de Commissariat aux Comptes
Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

ALESSANDRI (D') Robert

Commissaire aux Comptes
28 Bd Victor HUGO
04000 Digne les Bains
Tel : 04.92.31.40.28
Fax : 04.92.31.50.78
cabinetalessandri@wanadoo.fr

JULIEN Jean Paul

Commissaire aux Comptes
43 Bd des Tilleuls
04100 Manosque
Tel : 04.92.72.51.05
Fax : 04.92.87.86.37
jpjulien@jpi04.fr

CRÉSPY André

Commissaire aux Comptes
4 Bd André LACROIX
04600 Château Arnoux Saint
Auban
Tel : 04.92.64.28.27
Fax : 04.92.64.38.01
andrecrespy@aol.com

MANUEL François

Commissaire aux Comptes
20 Allée des Dames
04400 Barcelonnette
Tel : 04 92 81 56 91
Fax : 04 92 81 56 92
manuel.francois@wanadoo.fr

BORG Laurent

Commissaire aux Comptes
Quartier San Baquis - RN 8
13320 Boue Bel Air
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
lborg@cja-experts.fr

BONNET Fabrice

Associé
Le GAMMA RN 96 Les Logissons
13770 Venelles
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
fbonnet@cja-experts.fr

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LES MILLE ET UNE NUITS DE LA CORRESPONDANCE

5 Rue Voland
04100 MANOSQUE

Association Loi 1901

Siret : 424 785 780 / NAF : 9499 Z

EXERCICE 31 MARS 2009

AJC AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Bât. Le Gamma
95 avenue des Logissons - 13770 VENELLES
N° RCS Aix-en-Provence 451 301 865

AJC AUDIT

SARL de Commissariat aux Comptes

Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

ALESSANDRI (D') Robert

Commissaire aux Comptes
28 Bd Victor HUGO
04000 Digne les Bains
Tel : 04.92.31.40.28
Fax : 04.92.31.50.78
cabinetdalessandri@wanadoo.fr

JULIEN Jean Paul

Commissaire aux Comptes
43 Bd des Tilleuls
04100 Manosque
Tel : 04.92.72.51.05
Fax : 04.92.87.86.37
jpjulien@ipj04.fr

CRESPY André

Commissaire aux Comptes
4 Bd André LACROIX
04600 Château Arnoux Saint
Auban
Tel : 04.92.64.28.27
Fax : 04.92.64.38.01
andrecrespy@aol.com

MANUEL François

Commissaire aux Comptes
20 Allée des Dames
04400 Barcelonnette
Tel : 04 92 81 56 91
Fax : 04 92 81 56 92
mmanuel.francois@wanadoo.fr

BORG Laurent

Commissaire aux Comptes
Quartier San Baquis - RN 8
13320 Bouc Bel Air
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
lborg@cja-experts.fr

BONNET Fabrice

Associé
Le GAMMA RN 96 Les Logissons
13770 Venelles
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
fbonnet@cja-experts.fr

Mesdames et Messieurs les membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 24 novembre 2008, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LES MILLE ET UNE NUITS DE LA CORRESPONDANCE, tels qu'ils vous sont joints au présent rapport (6 pages),
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi, relatives à l'exercice clos le 31 Décembre 2008.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre organe de direction. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

AJC AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Bât. Le Gamma
95 avenue des Logissons - 13770 VENELLES
N° RCS Aix-en-Provence 451 301 865

SARL au capital de 120.000 €

Siège Social : Bâtiment Le Gamma - RN 96 - Les Logissons - 13770 Venelles
Siret 451 301 865 00015 - NAF 741 C - RCS Aix-en-Provence - aic.audit@wanadoo.fr

AJC AUDIT

SARL de Commissariat aux Comptes
Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

ALESSANDRI (D^r) Robert

Commissaire aux Comptes
28 Bd Victor HUGO
04000 Digne les Bains
Tel : 04.92.31.40.28
Fax : 04.92.31.50.78
cabinetdalessandri@wanadoo.fr

JULIEN Jean Paul

Commissaire aux Comptes
43 Bd des Tilleuls
04100 Manosque
Tel : 04.92.72.51.05
Fax : 04.92.87.86.37
julien@jipi04.fr

CRESPY André

Commissaire aux Comptes
4 Bd André LACROIX
04600 Château Arnoux Saint
Auban
Tel : 04.92.64.28.27
Fax : 04.92.64.38.01
andrecrespy@aol.com

MANUEL François

Commissaire aux Comptes
20 Allée des Dames
04400 Barcelonnette
Tel : 04 92 81 56 91
Fax : 04 92 81 56 92
manuel.francois@wanadoo.fr

BORG Laurent

Commissaire aux Comptes
Quartier San Baquis - RN 8
13320 Bouc Bel Air
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
lborg@cja-experts.fr

BONNET Fabrice

Associé
Le GAMMA RN 96 Les Logissons
13770 Venelles
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
fbonnet@cja-experts.fr

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

⇒ Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre entité, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

⇒ Estimations comptables significatives

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur appréciation d'ensemble.

⇒ Présentation d'ensemble des comptes annuels

Le processus de formation de l'opinion exprimée sur les états financiers pris dans leur ensemble s'est déroulé conformément à notre programme de travail.

Nous vous précisons que figure en annexe le montant des avantages en nature assurés par la communauté de communes et qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat lui-même, pour un montant évalué à 36 650 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

AJC AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes

Bât. Le Gamma

95 avenue des Logissons - 13770 VENELLES

n° RCS Aix-en-Provence 451 301 865

SARL au capital de 120.000 €

Siège Social : Bâtiment Le Gamma - RN 96 - Les Logissons - 13770 Venelles
Siret 451 301 865 00015 - NAF 741 C - RCS Aix-en-Provence - aic.audit@wanadoo.fr

AJC AUDIT

SARL de Commissariat aux Comptes

Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

ALESSANDRI (D') Robert

Commissaire aux Comptes
28 Bd Victor HUGO
04000 Digne les Bains
Tel : 04.92.31.40.28
Fax : 04.92.31.50.78
cabinetdalessandri@wanadoo.fr

JULIEN Jean Paul

Commissaire aux Comptes
43 Bd des Tilleuls
04100 Manosque
Tel : 04.92.72.51.05
Fax : 04.92.87.86.37
jpjulien@jpi04.fr

CRESPY André

Commissaire aux Comptes
4 Bd André LACROIX
04600 Château Arnoux Saint
Auban
Tel : 04.92.64.28.27
Fax : 04.92.64.38.01
andrecrespy@aol.com

MANUEL François

Commissaire aux Comptes
20 Allée des Dames
04400 Barcelonnette
Tel : 04 92 81 56 91
Fax : 04 92 81 56 92
manuel.francois@wanadoo.fr

BORG Laurent

Commissaire aux Comptes
Quartier San Baquis - RN 8
13320 Bouc Bel Air
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
lborg@cjs-experts.fr

BONNET Fabrice

Associé
Le GAMMA RN 96 Les Logissons
13770 Venelles
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
fbonnet@cjs-experts.fr

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas pu nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration qui ne nous a pas été communiqué.

Fait à Manosque, le 9 juillet 2009

Jean Paul JULIEN

*Commissaire aux comptes,
Cogérant, signataire désigné*

AJC AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Bât. Le Gamma
95 avenue des Logissons - 13770 VENELLES
N° RCS Aix-en-Provence 451 301 865

SARL au capital de 120.000 €

Siège Social : Bâtiment Le Gamma - RN 96 - Les Logissons - 13770 Venelles
Siret 451 301 865 00015 - NAF 741 C - RCS Aix-en-Provence - ajc.audit@wanadoo.fr

AJC AUDIT

SARL de Commissariat aux Comptes
Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

ALESSANDRI (D') Robert

Commissaire aux Comptes
28 Bd Victor HUGO
04000 Digne les Bains
Tel : 04.92.31.40.28
Fax : 04.92.31.50.78
cabinetdalessandri@wanadoo.fr

JULIEN Jean Paul

Commissaire aux Comptes
43 Bd des Tilleuls
04100 Manosque
Tel : 04.92.72.51.05
Fax : 04.92.87.86.37
jpjulien@ipj04.fr

CRESPIY André

Commissaire aux Comptes
4 Bd André LACROIX
04600 Château Arnoux Saint
Auban
Tel : 04.92.64.28.27
Fax : 04.92.64.38.01
andrecrespiy@aol.com

MANUEL François

Commissaire aux Comptes
20 Allée des Dames
04400 Barcelonnette
Tel : 04 92 81 56 91
Fax : 04 92 81 56 92
manuel.francois@wanadoo.fr

BORG Laurent

Commissaire aux Comptes
Quartier San Baquis - RN 8
13320 Bouc Bel Air
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
lborg@cja-experts.fr

BONNET Fabrice

Associé
Le GAMMA RN 96 Les Logissons
13770 Venelles
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
fbonnet@cja-experts.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LES MILLE ET UNE NUITS DE LA CORRESPONDANCE

5 Rue Voland
04100 MANOSQUE

Association Loi 1901

Siret : 424 785 780 / NAF : 9499 Z

EXERCICE 31 MARS 2009

AJC AUDIT

SARL de Commissariat aux Comptes

Société inscrite sur la liste des sociétés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

ALESSANDRI (D') Robert

Commissaire aux Comptes
28 Bd Victor HUGO
04000 Digne les Bains
Tel : 04.92.31.40.28
Fax : 04.92.31.50.78
cabinetdalessandri@wanadoo.fr

JULIEN Jean Paul

Commissaire aux Comptes
43 Bd des Tilleuls
04100 Manosque
Tel : 04.92.72.51.05
Fax : 04.92.87.86.37
jpjulien@ipi04.fr

CRESPY André

Commissaire aux Comptes
4 Bd André LACROIX
04600 Château Arnoux Saint
Auban
Tel : 04.92.64.28.27
Fax : 04.92.64.38.01
andrecrespy@aol.com

MANUEL François

Commissaire aux Comptes
20 Allée des Dames
04400 Barcelonnette
Tel : 04 92 81 56 91
Fax : 04 92 81 56 92
manuel.francois@wanadoo.fr

BORG Laurent

Commissaire aux Comptes
Quartier San Baquis - RN 8
13320 Bouc Bel Air
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
lborg@cja-experts.fr

BONNET Fabrice

Associé
Le GAMMA RN 96 Les Logissons
13770 Venelles
Tel : 04.42.54.06.22
Fax : 04.42.54.07.50
fbonnet@cja-experts.fr

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association LES MILLE ET UNE NUITS DE LA CORRESPONDANCE, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées, qui nous ont été communiquées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice visées à l'article 612-5 du Code du commerce.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous a été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Manosque, le 9 juillet 2009.

Jean Paul JULIEN

Commissaire aux comptes,

Cogérant, signataire désigné

SARL au capital de 120.000 €

Siège Social : Bâtiment Le Gamma - RN 96 - Les Logissons - 13770 Venelles
Siret 451 301 865 00015 - NAF 741 C - RCS Aix-en-Provence - ajc.audit@wanadoo.fr

Les Mille et une Nuits

5 rue Voland
Hotel Voland

04100 MANOSQUE

Exercice du 01 Avril 2008 au 31 Mars 2009

Comptes arrêtés au : 31 Mars 2009

APE : 913E

SIRET : 424 785 780 00018

SARL ALPES AUDIT ASSOCIES

L'ATRIUM

2 RUE DE LA BASTIDE

Tél : 04.92.70.91.30

04100 MANOSQUE

Fax : 04.92.87.30.02

2033-A BILAN SIMPLIFIE

(2009)

		Exercice N clos le : 31/03/2009			N-1 31/03/2008
ACTIF		Brut (1)	Amort.-prov. (2)	Net (3)	Net (4)
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	012		
	Autres	014	016		
Immobilisations corporelles		028	030	1 358,60	893,19
Immobilisations financières (1)		040	042		807,39
Total I (5)		044	048	1 358,60	893,19
Actif circulant					
Stocks					
Matières premières, approvisionnements, en-cours de production		050	052		
Marchandises		060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	1 848,00	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	070		
	Autres (3)	072	074	1 213,27	3 382,02
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	26 578,91	
Charges constatées d'avance		092	094		80 485,59
Total II		096	098	29 640,18	83 867,61
TOTAL GENERAL (I+ II)		110	112	30 533,37	84 675,00
PASSIF				Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres				Net (1)	Net (2)
Capital social ou individuel				120	
Ecart de réévaluation				124	
Réserve légale				126	
Réserves réglementées				130	
Autres réserves (dt réserve relative à achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		131		132	
Report à nouveau				134	5 801,94
Résultat de l'exercice				136	(1 315,06)
Provisions réglementées				140	(23 622,76)
Total I				142	(17 820,82)
Provisions pour risques et charges				Total II	5 801,94
				154	1 574,00
Dettes (4)					
Emprunts et dettes assimilées				156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
Fournisseurs et comptes rattachés				166	3 049,80
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169		172	14 230,39
Produits constatés d'avance				174	29 500,00
Total III				176	46 780,19
TOTAL GENERAL (I+ II + III)				180	30 533,37
TOTAL GENERAL (I+ II + III)					84 675,00
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient immo. acq. ou créées	182	584,45
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente H.T. immo. cédées	184	

2033-B COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE (en liste)

(2009)

A - RESULTAT COMPTABLE						Exercice N clos le 31/03/2009	Exercice N-1 clos le 31/03/2008
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises							
Production vendue		biens	dont export et livraisons intracommun.	209	210		
		services		215	214		
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de product.)						218	103 133,60
Production immobilisée						222	
Subventions d'exploitation reçues						224	
Autres produits						226	244 901,86
						230	752,08
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	348 787,54
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234	
Variation de stock (marchandises)						236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240	53,50
Autres charges externes (dont crédit : - mobilier : - immobilier :.....)						242	208 697,20
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle 243)						244	1 037,63
Rémunérations du personnel						250	96 586,15
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	39 126,10
Dotations aux amortissements						254	498,65
Dotations aux provisions						256	1 574,00
Autres charges (dont prov. fiscales pr implantations commerciales à l'étranger 259)						262	25 052,34
(dont cotisations versées aux organisations syndicales et prof. 260)							
Total des charges d'exploitation (II)						264	372 572,07
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						270	(23 784,53)
Produits et charges divers							
Produits financiers							
Produits exceptionnels (III)						280	
Charges financières (IV)						290	206,77
Charges exceptionnelles (V)						294	
Impôts sur les bénéfices (VI)						300	45,00
						306	2 222,13
							2 139,00
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(23 622,76)
B - RESULTAT FISCAL							
Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	0,00
Réintégrations							
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	
Provisions non déductibles						322	
Impôts et taxes non déductibles						324	45,00
Divers*, dont intérêts excédentaires des comptes courants d'associés 247						330	
Ecart valeurs liq. sur OPCVM 248							
Déductions							
Entreprises nouvelles 986	ZFU 987	Zone franche Corse (44 decies) 988					
Reprise entrep en difficultés 981	Jeune entrep. innovantes 989	Pôle de compétitivité 990					
Divers (dont investissements outre-mer 344)	créances report arriéré déficit 346						
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTAT. DEFICITS ANTERIEURS						352	0,00
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						354	23 577,76
Déficits							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprise I.S. seulement)						356	23 577,76
Déficits antérieurs reportables (entreprise I.S. seulement).....							
Dont imputés sur résultat						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS						370	0,00
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						372	0,00
Primes et cotisations complémentaires 381							
Cotis. perso. oblig de l'exploitant : 380							
Montant de la T.V.A. collectée 374							26 396,55
Effectif moyen du personnel : 376							
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) 378							20 578,00
Prélevements personnels de marchandises 399							
N° du CGA : 388							
apprentis							
handicap.							

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Règles et méthodes comptables	X		
Faits caractéristiques	X		
Immobilisations - Amortissements - Plus et moins values (simplifié)			
Immobilisations			
Amortissements			
provisions et dépréciations (simplifié)			
Provisions et dépréciations inscrites au bilan			
Provisions et dépréciations inscrites au bilan (CNC 2000-06)			
Etat des créances et dettes (simplifié)			
Etat des échéances , créances et dettes			
Variation détaillée des stocks et en-cours			
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			
Variation de la provision spéciale de réévaluation			
Variation de la réserve de réévaluation			
Frais d'établissement			
Frais de recherche appliquée et de développement			
Amortissements des frais de recherche et de développement			
Fonds commercial			
Intérêts immobilisés			
Intérêts sur éléments de l'actif circulant			
Différences d'évaluation sur éléments fongibles			
Avances aux dirigeants			
Produits à recevoir	X		
Détail des produits à recevoir			
Détail des écritures des produits à recevoir			
Charges à payer			
Détail des charges à payer			
Détail des écritures des charges à payer			
Produits et charges constatés d'avance			
Détail des produits constatés d'avance			
Détail des écritures des produits constatés d'avance			
Détail des charges constatées d'avance			
Détail des écritures des charges constatées d'avance			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			

Règles et méthodes comptables
(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2009 dont le total est de 30 533,37 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : - 23 622,76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2008 au 31/03/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice : NEANT

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : aucun.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Mobilier de bureau 3 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Subvention d'exploitation

La CCLDV a mis à disposition de l'Association Les Mille et une Nuits de la Correspondance du matériel, du personnel, et des lieux de spectacle pour un montant global de 36.650 euros.

Rémunération du Président de l'Association

Monsieur Chaudenson Olivier dans le cadre de ses fonctions de Président de l'Association Les Mille et une Nuits de la Correspondance a reçu une rémunération d'un montant de 33.810 euros au cours de l'exercice 2009.

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

		31/03/2009	31/03/2008
Sur opérations de gestion			
67120000	PENALITES ET AMENDES	45	442
67200000	CHARGES EXPLOIT /EXERC AN		1 780
	Total	45	2 222
	TOTAL GENERAL	45	2 222

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

		31/03/2009	31/03/2008
Sur opérations de gestion			
77200000	PROD.EXPLOIT./EXERC.ANTER	207	
	Total	207	
	TOTAL GENERAL	207	